

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



13048635

**18 MRT 2013
BRUXELLES**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0825.440.997

Dénomination

(en entier) : **CLIMETECH**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chaussée de Haecht 663 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : **Transmission de parts**

D'un procès verbal en date du 1^{er} Janvier 2013, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CLIMETECH a adopté les résolutions suivantes :

- ☐ L'assemblée accepte le transfert de 5 parts sociales de Monsieur TASER Ali domicilié à 1030 Bruxelles, Rue de l'Agriculture n° 3 à Monsieur TASER Metin domicilié à 1030 Bruxelles, Chaussée d'Haecht 663. Monsieur TASER Ali a cessé son activité d'associé actif dans la société en date du 31 décembre 2012. Le paiement est effectué en espèce.
- ☐ L'assemblée a également approuvé, en date du 13 Septembre 2012, le transfert de 5 parts sociales de Monsieur MOANE Sahli, domicilié à 1820 Steenokkerzeel, keistraat n°25 à Monsieur TASER Metin. Monsieur MOANE n'est plus actif au sein de la société depuis cette même date et le paiement des parts a été effectué en espèce.

La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

TASER Metin	: 80 parts
ALI Nedret	: 5 parts
ANTONOV Emil Arsenov	: 5 parts
DURMUSH Veli Nuri	: 5 parts
TASER Ali	: 0 part
TASER Mesut	: 5 parts

Pour extrait conforme,

TASER Metin
Gérant